REPUBLIQUE FRANÇAISE — DEPARTEMENT DE LA MARNE

ÉLECTIONS LÉGISLATIVES DU 30 NOVEMBRE 1958

3me Circonscription

Mes Chers Electeurs,

Je tiens d'abord à vous exprimer ma gratitude pour la confiance que vous avez bien voulu, en très grand nombre, me témoigner dimanche dernier.

Après avoir pris l'avis de nombreux amis, Conseillers Généraux, Maires ou simples Citoyens, et devant l'attitude adoptée dans la 4e circonscription par le candidat U. N. R. qui, en dépit d'un réel danger communiste, continue à s'opposer à mon ami René CHARPENTIER, arrivé en tête, j'ai accepté de maintenir ma candidature.

D'autres arguments ont contribué à ma décision :

— Après le verdict du premier tour et les retraits intervenus, nous ne restons pratiquement qu'à deux candidats, également nationaux, en compétition. Aucun risque n'existe de voir élire un communiste.

Sans mettre en cause la personne même du candidat U. N. R., j'estime que les positions maintenant clairement dévoilées sur le plan national du Groupement dont il se réclame doivent être combattues :

— **En Algérie,** politique irréaliste et dangereuse de l'intégration, rejetée par le Général DE GAULLE, parce qu'il sait qu'elle ne peut conduire qu'à une guerre à outrance, sans issue malgré les souffrances supplémentaires qu'elle entraînerait.

— A l'intérieur : tentative de monopoliser au profit d'une faction le **profond désir d'union du Pays.**

— Procédés antidémocratiques employés pendant la campagne électorale et rappelant des méthodes que les électeurs marnais ont toujours désavouées ; étalage démagogique d'un paternalisme qui méconnaît les **véritables problèmes sociaux** et **familiaux.**

— Méconnaissance des **réalités économiques** et du rôle que la France est appelée à jouer dans l'**Europe** qui se construit pour trouver sa place entre les deux blocs et **affermir ainsi la paix.**

LE GENERAL DE GAULLE NE VEUT PAS ETRE L'HOMME D'UNE CLASSE OU D'UN CLAN.

J'estime être dans la logique de sa pensée en donnant la possibilité d'être représentés au Parlement, à ceux qui m'ont déjà fait confiance, à ceux aussi qui se sentent proches de ma conception de la justice sociale, de la liberté, de la République et de la France.

REMPLAÇANT EVENTUEL :

Albert ANTOINE

Chevalier de la Légion d'Honneur,
Adjoint au Maire de Châlons-sur-Marne.

Robert SOUDANT

Chevalier de la Légion d'Honneur,
Maire de Sommepy — Conseiller Général,
Président de la Commission Départementale
Rapporteur Général du Budget Départemental.

Vu le Candidat :

IMP. DU JOURNAL DE LA MARNE CHALONS S/-MARNE